

AIEST

NUMÉRO 653
TROISIÈME TRIMESTRE 2016

Bulletin



LETTE DU PRÉSIDENT

MATTHEW D. LOEB



@matthewloeb

Votez pour Hillary

La décision est coulée dans le béton et notre choix pour l'élection présidentielle est clair. Nous devons appuyer Hillary Clinton. Elle représente le seul choix pour les travailleurs et pour les syndicats ; l'avenir de ce pays dépend de notre volonté d'envoyer à la Maison-Blanche quelqu'un qui se préoccupe de la classe moyenne et des familles américaines.



Pourquoi voter pour elle ? Hillary Clinton a des propositions concrètes pour mieux répondre aux enjeux qui comptent pour nous. Elle s'est engagée à réformer le régime d'impôt pour faire en sorte que les compagnies paient leur juste part au lieu de laisser la part du lion de ce fardeau aux travailleurs. Elle est en faveur des congés parentaux et des congés de maladie payés. Elle a un plan pour créer des emplois en optimisant nos infrastructures. Elle est convaincue de la nécessité de bonifier la couverture de soins de santé universelle. Elle a promis de protéger Medicare et les programmes de sécurité sociale qui procurent de la protection et de la dignité aux travailleurs. Elle va travailler fort pour promouvoir la fabrication locale des produits américains. Et elle a dit en termes non équivoques, QUAND LES SYNDICATS SONT FORTS, L'AMÉRIQUE EST FORTE.

L'avenir est en jeu. Le prochain président devra engager de nouveaux juges à la Cour suprême. La cour est actuellement divisée, alors ces nominations vont modifier la balance partisane pour toute une génération. Ajoutez à cela l'importance des nominations au Bureau des relations de travail national et au Département du travail et il devient clair que cette élection va déterminer des politiques et des prises de décisions qui vont affecter profondément les travailleurs.

L'opposant d'Hillary, Donald Trump, n'est pas un ami des travailleurs. Ses prétentions d'avoir un plan pour ramener les emplois sont en effet très ironiques. L'homme a amassé des millions en produisant des biens à l'extérieur de l'Amérique, dans des pays qui ont de très faibles standards environnementaux, des travailleurs très pauvres et où les salaires représentent une fraction seulement des salaires gagnés aux États-Unis. Trump est au centre du problème qui mine notre économie. C'est un fraudeur. Et si ce n'est pas assez pour vous, IL A TRAVERSÉ UN PIQUET DE GRÈVE DE L'AIEST !

Le succès d'Hillary Clinton dans cette élection reposera sur la solidarité des travailleurs et sur les gestes concrets à poser pour faire sortir le vote. Nous sommes à un moment crucial de l'histoire de ce pays, un moment qui peut paver la voie vers l'équité si nous réussissons à faire élire Hillary. Dans l'histoire récente, nous avons vécu les conséquences des attaques contre le monde du travail. Nous avons besoin de cette candidate qui n'a pas peur de dire que les syndicats sont la solution, et qui va appuyer des politiques qui vont remettre le monde du travail là où il doit se trouver dans la structure économique des États-Unis.

S'il vous plaît, exercez votre droit pour le changement et allez voter. Rappelez-vous qu'Hillary Clinton est la candidate des travailleurs. ■

AVIS OFFICIEL

Le bureau général de l'AIEST tiendra sa réunion régulière du milieu de l'hiver au Le Méridien New Orleans, 333 Poydras Street, Nouvelle Orléans, LA 70130, à partir de 10 h le lundi 30 janvier jusqu'au vendredi 3 février 2017. Tous les sujets soumis à l'attention du conseil doivent être acheminés au bureau général au plus tard quinze (15) jours avant les réunions. ■ Les représentants des sections locales qui désirent assister à ces réunions doivent faire leurs réservations au Le Méridien New Orleans en appelant directement au numéro (888)-627-8260. Le tarif de chambre d'invités pour l'AIEST est de 219 \$, plus les taxes, applicables pour les chambres en occupation simple ou double. Pour obtenir ce tarif privilégié, vous devez attester votre affiliation à l'AIEST. ■ La date limite pour réserver est fixée au 28 décembre 2016. ■

LE RÉGIME DE PENSION DU CANADA

Le vice-président et directeur des affaires canadiennes John M. Lewis et la représentante internationale Krista Hurdont ont présenté un rapport au Bureau général sur la récente décision du gouvernement fédéral canadien d'améliorer le régime de pension du Canada.

Le vice-président Lewis a expliqué que le RPC est un régime de pension qui est offert à chaque Canadien qui y a contribué pendant sa vie de travailleur (bien qu'il y ait un régime similaire et distinct pour les résidents du Québec). Même si le RPC est indexé selon l'inflation, la pension maximum versée actuellement par le régime laisse de nombreuses personnes âgées dans une situation financière précaire pendant leur retraite.

Depuis 2009, le Conseil du travail du Canada et ses syndicats affiliés, incluant l'AIEST, ont combattu pour que le RPC soit bonifié. Malgré un solide appui des provinces, au début, les efforts de lobbying ont été abandonnés devant le peu d'ouverture du parti conservateur à l'époque. Toutefois, depuis l'élection du parti libéral, les efforts ont repris et les principaux thèmes de la campagne sont : 1) le retour du supplément pour personne âgée dès l'âge de 65 ans (plutôt que 67 actuellement) ; 2) l'augmentation du supplément de revenu garanti ; 3) l'augmentation des contributions au régime par les travailleurs et les employeurs qui seraient progressivement doublées sur sept ans afin de doubler ensuite les prestations ; 4) la reconnaissance de la contribution du mouvement des travailleurs dans cette lutte.

Le dévoilement du budget en mars 2016 a répondu favorablement aux premier et second objectifs. Le mouvement des travailleurs a également connu du succès avec son troisième objectif quand le gouvernement fédéral a annoncé des augmentations significatives (moins que le double demandé toutefois) aux RPC en juin 2016 (une annonce approuvée en principe par les provinces, mais qui reste à signer). Après cette annonce, même les médias les plus conservateurs ont donné le crédit des ces changements aux organisations de travailleurs.

Le président Loeb a félicité le Congrès du travail pour ses démarches soutenues auprès du gouvernement fédéral afin d'améliorer le RPC pour tous les retraités canadiens qu'ils soient syndiqués ou non. ■

MESSAGE DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER GÉNÉRAL

Pourquoi devrais-je m'en soucier ?

Malheureusement, c'est trop souvent cette réponse que l'on obtient lorsqu'on demande à quelqu'un s'il a prévu aller voter. Le niveau d'apathie ne cesse d'augmenter parmi la population des États-Unis et du Canada lorsque que vient le temps de participer à un vote.



JAMES B. WOOD

Lors des élections présidentielles de 2012, le taux de participation de la population appelée à voter était approximativement de 58 %. Le taux de participation aux élections fédérales canadiennes a été en moyenne de 60 % pour les cinq élections qui ont précédé celle de 2015. L'élection de mi-mandat de 2014 aux États-Unis a vu un taux de participation aussi bas que 37 % de la population ayant le droit de vote, le plus bas pourcentage depuis plus de 70 ans.

Je n'ai jamais vraiment compris comment une personne pouvait ne pas se déplacer pour aller voter. Depuis l'âge de dix-huit ans, lorsque j'ai obtenu le droit de vote, j'ai accompli ce que j'appelle mon devoir démocratique et je suis allé voter à chaque élection. Même si je savais que c'était là mon droit, j'y percevais plutôt un privilège qu'on m'accordait.

Le système est loin d'être parfait. Ceux que nous élisons brisent souvent leurs promesses et semblent ne pas refléter les points de vue de la majorité. Il est facile d'être désenchanté. Malgré tout, une chose est sûre, c'est que les politiciens tiennent à garder leurs emplois et qu'ils savent qu'au bout de quelques années ils devront « consulter » l'électorat s'ils veulent survivre à cette « évaluation d'emploi » qu'on appelle aussi une élection. S'ils craignaient que 100 % des électeurs aillent voter alors leurs politiques refléteraient les vues de la majorité des électeurs, ne serait-ce que parce qu'ils veulent être réélus.

Vivre avec la décision de la majorité ne me pose pas de problème, c'est le fondement de notre démocratie. Mais lorsque nous ne faisons pas connaître tous ensemble notre point de vue, nous vivons des situations où 70 % de la population supporte une certaine idée politique alors que les politiciens, devant le fait, ne changent aucune loi. Concrètement, ils sont préoccupés uniquement par cette majorité de ceux qui votent et non par la totalité des gens qui ont le droit de vote.

Au début de ce message, j'ai fait référence à la moyenne de participation des élections fédérales canadiennes passées. Toutefois, lors des élections fédérales de 2015, près de 70 % des Canadiens inscrits pour voter se sont déplacés aux urnes. Cela a eu pour effet de chasser du pouvoir un parti qui y était depuis longtemps et de permettre un véritable glissement de terrain avec la victoire du parti libéral et de leur chef, Justin Trudeau. Les libéraux ont bénéficié largement du support du monde du travail et depuis l'élection, ils ont institué un grand nombre de changements positifs pour les travailleurs. Quand vous votez, les politiciens voient les résultats et ils s'occupent de vos enjeux et de vos préoccupations.

Pour cette élection et pour tous les autres types d'élections à venir, je vous encourage à faire une différence positive en vous assurant d'être enregistré pour voter, vous et toute votre famille, et que tout le monde se déplacera pour aller voter. Faites entendre votre voix. Vous serez contents de l'avoir fait. ■

RÉSERVATIONS D'HÔTELS EN LIGNE

Les réservations d'hôtels pour les rencontres du Bureau général de direction peuvent se faire en ligne en utilisant un lien sur le site internet de l'Internationale. Allez tout simplement à l'onglet « Upcoming Events » pour tous les détails.

CHÈQUES PERSONNELS

Afin d'éviter de retarder la procédure d'acceptation des membres, je rappelle aux sections locales qu'elles doivent s'assurer que tous les paiements de frais d'inscription et de per capita envoyés à l'Internationale soient tirés du compte de banque de la section locale et être faits au nom de I.A.T.S.E. L'Internationale n'accepte pas les chèques personnels soumis par les personnes qui s'inscrivent : ces chèques sont retournés à la section locale ; ce qui retarde les procédures pour les nouvelles demandes d'adhésion

AFFAIRES CANADIENNES

Le vice-président international et le directeur des Affaires canadiennes John M. Lewis, le vice-président international Damian Petti, l'assistant du président Sean McGuire, les représentants internationaux Julia Neville, Peter DaPrato, Jason Vergnano et Krista Hurdon et Jim Brett, la déléguée au CTC, Kelly Moon, le conseiller juridique canadien Ernie A. Schirru et le représentant du District 11 et président de la section locale 709, Andrew Best, ont présenté au Bureau général de direction un rapport sur les derniers développements au Canada depuis la dernière rencontre du Bureau général à Hollywood, en Floride (et qui ne font pas l'objet d'un rapport distinct, ailleurs dans le Bulletin).

Le vice-président Lewis a débuté en énumérant les diverses assignations formelles et informelles des employés du Bureau canadien depuis la dernière rencontre du Bureau général. Cette liste confirme que le personnel du Bureau canadien a été très occupé à travailler sur une multitude de dossiers allant de la syndicalisation au militantisme en passant par plusieurs négociations collectives. Le vice-président a ensuite présenté, de façon plus élaborée, un certain nombre d'affaires canadiennes.

SECTION LOCALE 58 - TORONTO - SCÈNE

La section locale 58 s'est récemment entendue sur un projet de convention collective avec son troisième plus gros employeur, Exhibition Place. Exhibition Place occupe 192 acres au centre-ville de Toronto. Le Canadian National Exhibition y réside de même que le Enercare Centre, une salle d'exposition d'un million de pieds carrés. On y trouve aussi le Allstream Centre, une salle de bal et une salle de réunion de 43 900 pieds carrés, le Better Living Centre et l'édifice Queen Elizabeth un bâtiment de 263 000 p² dédiés aux expositions et aux événements corporatifs, le Biosteel Centre qui est le centre d'entraînement des Raptors, le BMO Field qui est un stade de 31 000 sièges occupé par le club de football MLS Toronto et les Argonautes de Toronto de la LCF, le Ricoh Coliseum, un amphithéâtre de 7 800 sièges qui abrite les Marlies de Toronto de la LAH, le théâtre Queen Elizabeth avec ses 700 sièges, l'Hôtel X, un hôtel de 400 chambres ainsi que plusieurs autres lieux. Le vote pour l'acceptation de l'entente était prévu à la fin de juillet.

SECTION LOCALE 63 - WINNIPEG - MIXTE

Comme il a déjà été mentionné, la section locale 63 a enclenché une poursuite contre la ligue canadienne de Football avec l'appui du Fond de défense de l'Internationale. La poursuite alléguait une rupture de contrat découlant de la décision de la LCF d'engager NASCO, un entrepreneur non syndiqué, pour effectuer tout le travail relié au spectacle de la mi-temps de la Coupe Grey, en novembre 2015 ce, après avoir déjà signé un contrat avec la section locale 63 pour effectuer ce même travail. La poursuite s'est réglée en faveur de la section locale vers la fin de janvier 2016.

GLOBAL SPECTRUM / SPECTRA VENUE MANAGEMENT

L'Internationale a assisté les sections locales B-173 (personnel d'accueil) et 129 (scène) dans leurs négociations pour renouveler leurs ententes avec Spectrum Management. Ces ententes couvrent le First Ontario Place Arena, le Hamilton Place Theatre et le Molson Canadian Studio, qui sont tous des endroits



Pour rendre hommage au représentant international Barney Haines, qui a pris récemment sa retraite, l'équipe du Département canadien a décidé de porter les bas de style ARGYLE, les préférés de Barney, lors des réunions du Bureau général. Il nous manquera tous définitivement !

en marge de l'entente de l'Internationale avec Global Spectrum. Les deux sections locales ont obtenu des augmentations annuelles de 3 % et une rétroactivité reliée à la date initiale de chacune des ententes. La section locale B-173 a déjà signé le contrat et la section locale 129 doit aussi le faire bientôt.

SECTION LOCALE 168 - ÎLE DE VANCOUVER - SCÈNE

La section locale 168 poursuit ses griefs l'opposant au Tidemark Theatre de Campbell River, en Colombie-Britannique, dont deux griefs de harcèlement suite à de mauvais traitements faits aux employés par le directeur du théâtre qui a aussi exercer des pressions sur les employés pour qu'ils souscrivent à une démarche d'annulation de leur accréditation avec la section locale.

SECTION LOCALE 212 - CALGARY - SCÈNE

La section locale 212 risque de subir à nouveau une querelle de juridiction avec la Guilde des directeurs du Canada à propos du poste d'éditeur dans une production appelée Heartland – un poste qui historiquement a bénéficié d'une juridiction partagée entre les deux syndicats. La section locale a déposé un grief contre la production. Bien qu'il n'y ai pas encore de consensus sur la nature de la juridiction partagée, la section locale a pu s'assurer que ses membres continuent de travailler à la production.

SECTION LOCALE 262 - MONTRÉAL - OPÉRATEURS

La section locale est toujours au centre d'un conflit avec le plus gros opérateur de cinémas au pays, Cineplex Canada. La section locale possède huit ententes avec Cineplex dans la province de Québec. De récentes campagnes de syndicalisation ont permis à la section locale d'acquiescer les droits de négociation pour 90 employés au Cinéma Ste-Foy, à Québec et pour 110 employés au Cinéma Colossus, à Laval. Dans chacune des salles, la négociation d'une première entente a donné lieu à des confrontations inutiles et, dans les deux cas, il a fallu recourir à la conciliation et à l'arbitrage. Les deux parties ont maintenant terminé leurs représentations devant l'arbitre et elles attendent une décision. L'Internationale continue d'assister la section locale pendant tout le processus.

SECTION LOCALE 461 - STE CATHERINES/WELLAND/ NIAGARA FALLS - MIXTE

L'assistant du président Sean McGuire est récemment venu en aide à la section locale dans ses négociations pour renouveler ses ententes avec le Shaw Festival qui couvrent la production, les lieux de travail et le personnel d'accueil. Ce cycle de négociation s'est avéré difficile suite à l'annonce, par le Festival, d'un important déficit pour la saison d'opération précédente en

plus d'être au beau milieu d'une transition avec un nouveau directeur exécutif. La section locale a accepté un gel de ses conditions pour une année en échange d'augmentations de 1,5 % pour certains postes moins rémunérés ainsi que pour le personnel d'accueil.

SECTION LOCALE 523 - VILLE DE QUÉBEC - MIXTE

Comme déjà mentionné, la section locale 523 a obtenu les droits de négociation pour les employés travaillant à l'amphithéâtre Videotron, un bâtiment qui a été construit par la ville de Québec mais qui est opéré par Quebecor qui, à son tour, a engagé AEG Worldwide pour les opérations journalières de la salle et pour la programmation. Depuis, la section locale est engagée dans des négociations en vue d'une première entente collective. Toutefois, de nombreuses rencontres n'ont pas donné de résultats significatifs. En juin 2016, la section locale a fait une demande au ministère du Travail pour qu'il nomme un conciliateur afin d'amorcer des démarches formelles de médiation. Si ces efforts échouent, la prochaine étape sera d'appliquer la procédure d'arbitrage pour un premier contrat de travail.

SECTION LOCALE 709 - TERRE-NEUVE/LABRADOR - MIXTE

En 2013, l'Internationale a accordé une charte à la section locale 709 pour répondre aux exigences de la loi sur les relations de travail de la province de Terre-Neuve. En mai 2016, la section locale s'est entendue sur les termes d'une première convention collective avec Production Rigging Inc, un fournisseur de techniciens de scène présent au Mile One Arena et dans d'autres salles à Terre-Neuve et au Labrador. Le contrat offre toutes les conditions habituelles pour les heures supplémentaires, le paiement des salaires et des avantages et il constitue une base solide pour aller de l'avant avec de futures améliorations. La section locale va accueillir environ 28 techniciens de scène, comme nouveaux membres, et elle prévoit que ce nombre va aller en augmentant à mesure que l'entreprise va croître.

SECTION LOCALE 849 - TECHNICIENS DU CINÉMA - PROVINCES MARITIMES

Après un long processus légal, la section locale 849 avait réussi à syndiquer Egg Studios (anciennement Egg Films) et à obtenir une première entente suite à un arbitrage contraignant. Une fois cette première entente expirée, Egg a décrété un lock-out visant tous les membres de la section locale. La section locale a déposé des plaintes au Bureau des relations de travail de la Nouvelle-Écosse en prétendant que Egg avait négocié de mauvaise foi et que le lock-out était par conséquent illégal.

Le 19 novembre 2015, le Bureau des relations de travail de la Nouvelle-Écosse a rendu sa décision concernant les plaintes déposées par la section locale. Le Bureau a retenu que Egg avait négocié de mauvaise foi, que le lock-out était illégal et que la section locale avait droit à des compensations pour tout le travail accompli pendant le lock-out. Le Bureau a aussi ordonné aux deux parties de retourner à la table de négociation dans les soixante jours suivants. Egg a refusé de se plier à cette décision et la section locale est allée à nouveau devant le Bureau des relations de travail pour réclamer que Egg soit forcé de se conformer aux décisions mentionnées précédemment. Une entente est finalement intervenue et Egg a payé des dommages de 10 000 \$ et a signé une entente de trois ans avec la section locale.

PLAN DE RETRAITE DE L'INDUSTRIE DU DIVERTISSEMENT AU CANADA

Le Plan de retraite continue de croître à un rythme sans précédent et il continue d'offrir des services additionnels à ses membres. Le Plan a maintenant un actif de 343 M\$ et 17 707 membres y participent. Les transactions bancaires en ligne ont été introduites en janvier 2016 et les membres peuvent maintenant effectuer des contributions en ligne à leur REER ou à leur CELI. Le Plan a intensifié ses communications avec les membres avec la création de vidéos et de rapports trimestriels envoyés en ligne. Le Plan se prépare à lancer un Régime d'épargne retraite enregistré qui sera ajouté aux autres services existants à l'automne 2016.

PLAN DE SANTÉ NATIONAL CANADIEN DE L'AIEST

L'entente avec la Great-West Life comme fournisseur principal du Plan national de santé a été renouvelée le 1er juillet 2016. Vingt sections locales y participent maintenant et la prime annuelle s'élève à approximativement 24,6 M\$. Le Plan continue de bénéficier de réelles synergies et les administrateurs ont pu négocier une augmentation globale limitée à 8,84 % pour le Plan. Encore une fois, les primes de ceux qui n'ont pas fait de réclamation demeurent inchangées ce qui permet d'allouer davantage d'argent pour le paiement des réclamations. Le deuxième rapport pour les adhérents au Plan de santé a été récemment publié et acheminé à tous les groupes participants. Ce rapport offre aux administrateurs des sections locales des informations sur le Plan et il met l'accent sur les outils en ligne qui sont disponibles pour permettre aux membres de consulter les informations concernant leur Plan, de rechercher les options pour faire des réclamations, de se faire rembourser des médicaments et de trouver des informations sur plein d'autres sujets reliés à la santé.

PERMIS DE TRAVAILLEUR ÉTRANGER TEMPORAIRE

Le 17 février 2016, l'Étude d'impact sur le marché du travail (EIMT) a octroyé des exemptions à l'Industrie du divertissement et elles ont été mises en application par Immigration, réfugiés et citoyenneté Canada. Voilà l'aboutissement de plusieurs années de consultations, entre le gouvernement, l'industrie du cinéma et de la télévision et les représentants des Arts de la scène afin de contrer les répercussions négatives engendrées par des amendements au Programme des travailleurs étrangers temporaires. L'AIEST a été la seule voix des travailleurs pendant toutes ces consultations. Ces exemptions de l'EIMT offrent une alternative favorisant une immigration plus rapide et moins dispendieuse qui va permettre aux productions d'employer des travailleurs étrangers dans l'industrie du divertissement au Canada. Ces exemptions sont accordées sous le couvert du Programme de mobilité internationale et les employeurs n'ont plus à s'en remettre au Programme des travailleurs étrangers temporaires, un programme

qui est révision, car il suscite des problèmes dans plusieurs autres secteurs. Pour profiter de l'exemption de l'EIMT, les productions de cinéma et de télévision doivent répondre à certains critères incluant l'éligibilité à des crédits d'impôt et l'obligation d'obtenir une lettre de « non-objection » de la part du syndicat dont la juridiction est visée par la classification d'emploi de la demande. Tous les syndicats de l'industrie ont appuyé cette exemption et l'AIEST va continuer de travailler avec les représentants du gouvernement pour s'assurer d'une mise en place en douceur de cette nouvelle option. Le Programme des travailleurs étrangers temporaires demeure disponible, mais la plupart des secteurs syndiqués ont migré vers le Programme de mobilité internationale.

SITUATION DU CINÉMA SYNDIQUÉ

La production cinématographique et télévisuelle a connu l'une de ses meilleures années en 2014/15. Après avoir affiché une croissance de seulement 1,5 % en 2013/14 le volume total de productions cinématographique et télévisuelle au Canada a effectué un bond de 19,6 % pour atteindre un sommet de tous les temps de 7,1 milliards \$ en 2014/15. La production de film et de télévision locale combinées comptent pour 42 % du volume total de production au Canada en 2014/15. Ce secteur est suivi par la production étrangère avec une part de 37 %. Les productions maison des télédiffuseurs comptent pour les 21 % restants de la production cinématographique et télévisuelle au Canada.

Environ les deux tiers de la croissance en 2014/15 provenaient du secteur des productions étrangères. Un dollar canadien plus faible a certainement contribué à cette situation. L'autre tiers de cette augmentation du volume total de production nous vient du côté local – principalement du secteur de la production télévisuelle canadienne. La croissance dans ce secteur a été alimentée par un plus haut niveau de financement privé provoqué par de plus grandes opportunités pour les émissions de télévision et les films d'obtenir des licences d'exploitation dans d'autres territoires et sur d'autres plateformes.

Comme mentionné plus haut, le secteur de la production étrangère est la principale source de la croissance de l'industrie en 2014/15 et cette augmentation représente 774 M\$. Près des trois quarts de cette augmentation a eu lieu en Colombie britannique alors que l'Ontario et le Québec ont aussi enregistré des hausses en 2014/15. Le cinéma et la télévision étaient tous les deux en hausse quoique la majorité des gains proviennent de la télévision avec une augmentation de 67 %, soit 1,3 milliard \$.

La seconde plus grande contribution à cette augmentation en 2014/15 provient du sous-secteur de la télévision canadienne. Le volume de production y a augmenté de 232 M\$ ou 9,8 % ce qui pousse le total à 2,6 milliards \$ pour ce secteur.

De source non officielle, les premiers six mois de l'année 2016 semblent indiquer une augmentation historique des productions dans plusieurs régions du Canada. L'Internationale suit la trace de toutes les productions au Canada et à la fin de juin, il y avait 121 productions faisant l'objet d'une entente.

CHANGEMENTS AU BUREAU CANADIEN

Le Bureau canadien a récemment procédé à l'embauche de deux nouveaux employés: Jim Brett, représentant international et Liz Albert, réceptionniste. De plus, le Plan de retraite canadien qui est logé au Bureau canadien de Toronto, en Ontario, a engagé un assistant pour prêter main-forte à l'administration du Plan. Pour faire place à ces embauches, le Bureau canadien a entrepris certaines rénovations pour réaménager l'espace.

Le Bureau canadien est aussi sur le point d'approuver des rénovations majeures aux deux premiers étages de l'édifice. Ces étages sont loués et le Bureau négocie actuellement le renouvellement des contrats de location.

Le président Loeb a salué les efforts du département canadien, en notant que l'attention continue du département envers la syndicalisation, la sensibilisation des sections locales et le militantisme est particulièrement louable. ■

BUREAU GÉNÉRAL

MATTHEW D. LOEB
Président international

JAMES B. WOOD
Secrétaire trésorier général
207 West 25th Street, 4th Floor
New York NY 10001
Tél. 212 730-1770
Fax 212 730-7809

Bureau canadien
JOHN M. LEWIS
8^e Vice-Président international
Directeur des affaires canadiennes
22 St-Joseph Street
Toronto ONT M4Y 1J9
Tél. 416 362-3569
Fax 416 362-3483

Secrétaire du 11^e district
CHERYL BATULIS
2 Neilor Crescent
Toronto ONT M9C 1K4
Tél. 416-622-8555
Fax 416-620-5041
iadistrict11@gmail.com

COMMENT REJOINDRE LES SECTIONS LOCALES

56 > Montréal
CARL GODIN
Secrétaire archiviste
1, rue de Castelnau Est Local 104
Montréal QC H2R 1P1
Tél. 514 844-7233
Fax 514 844-5846
archiviste@iatse56.com

262 > Montréal
ISABELLE WOUTERS
Secrétaire archiviste
1945 Mullins Bureau 160
Montréal QC H3K 1N9
Tél. 514 937-6855
Fax 514 272-5763
ysowout10@hotmail.com

514 > Montréal
FRANÇOISE GRAVELLE
4530 rue Molson, Bureau 201
Montréal QC H1Y 0A3
Tél. 514-937-7668
Fax 514-937-3592
info@iatse514.com

ICG 667 > Est du Canada
DAVID ORTON
229 Wallace Avenue
Toronto ON M6H 1V5
Tél. 416-368-0072
Sans frais (Est du Canada)
1-877-368-1667
Fax 416-368-6932

863 > Montréal
MÉLANIE FERRERO
4251 rue Fabre
Montréal QC H2J 3T5
Tél. 514-524-1630
iatse863@gmail.com

523 > Québec
RICHARD CÔTÉ
2700, rue Jean-Perrin
Bureau 490
Québec QC G2C 1S9
Tél. 418-847-6335
Fax. 418-847-6335

849 > Provinces maritimes
RAYMOND MAC DONALD
15 McQuade Lake Crescent, 2nd floor
Halifax NS B3S 1C4
Tél. 902 425-2739
Fax 902 425-7696

LORRAINE ALLEN
Administratrice
Régime de retraite canadien
de l'industrie du divertissement
22 St. Joseph Street
Toronto ONT M4Y 1J9
Tél. 416-362-2665
Fax 416-362-2351
www.ceirp.ca

Pour rejoindre l'éditeur
ROBERT CHARBONNEAU
bobcharbonneau@videotron.ca

BULLETIN AIEST (IATSE)
CP 34123, Québec QC
Canada G1G 5X0

UNE PREMIÈRE ENTENTE COLLECTIVE AU THÉÂTRE DU VIEUX-TERREBONNE

SECTION LOCALE 56 - MONTRÉAL - SCÈNE

Le vice-président John M Lewis et le représentant international Jason Vergnano ont présenté un rapport sur les négociations entre la section locale 56 et le Théâtre du Vieux-Terrebonne, à Montréal. Après avoir obtenu l'accréditation dans ce théâtre, le 18 avril 2014, la section locale est passée à travers un long et difficile parcours de négociation qui a nécessité l'intervention d'un conciliateur, qui a suscité un vote de grève, des démarches en vue d'un arbitrage et des séances de piquetage d'information. Finalement, le 11 mai 2016, la section locale a été récompensée par l'obtention d'une première entente collective qui a été acceptée par une très forte majorité des membres. L'entente comporte de solides engagements pour la santé et sécurité, des primes de sur temps, des avantages de santé et de retraite et l'inclusion d'équipes minimum. Le président Loeb a félicité le vice-président Lewis et le représentant Vergnano pour leurs efforts en vue d'obtenir cette entente collective. ■

BASE DE DONNÉES SUR LE TRAVAIL EFFECTUÉ DANS LES AMPHITHÉÂTRES CANADIENS

CANADIAN ARENA LABOUR LISTING (CALL)

Le vice-président Lewis a présenté au Bureau général un rapport concernant la base de données interactive CALL, dont le fonctionnement a déjà été démontré lors d'une réunion antérieure. Cette base suit les tournées d'amphithéâtres du début jusqu'à la fin des représentations dans chacune des villes jusqu'à la dernière visitée. Les agents d'affaires et ceux qui sont préposés aux appels au travail ont accès aux itinéraires et ils peuvent vérifier l'évolution des besoins en main-d'œuvre pour le montage, les représentations et le démontage dans chaque amphithéâtre, à mesure que les tournées progressent à travers les juridictions canadiennes de l'AIEST. Cette base de données permet aux sections locales de mettre à jour en ligne toutes les informations pour s'assurer que les équipes de scène de l'AI sont toujours les mieux informées et les mieux préparées.

Le réseau de communication mis de l'avant par CALL va grandement réduire le niveau de confusion que rencontrent certaines sections locales quand les informations fournies par les tournées sont manquantes, en retard ou incorrectes. Quand une tournée prétend qu'elle n'a besoin d'aucun travailleur pour ses représentations, la section locale saura exactement combien de gens ont travaillé sur les représentations dans les villes précédentes et elle pourra remonter ainsi jusqu'au début de la tournée. Grâce à ces informations, les sections locales auront les outils nécessaires pour être davantage proactives plutôt que de seulement réactives.

À l'exception de cinq établissements, tous les amphithéâtres représentés par l'AIEST au Canada sont maintenant répertoriés et suivis par la base de données CALL qui suit les besoins en main-d'œuvre des spectacles en tournée au Canada. En plus des amphithéâtres, la base de données suit maintenant toutes les salles accueillant des tournées où des membres de l'AI fournissent la main-d'œuvre, ce qui porte le nombre total de salles qui sont suivies à 105. Plusieurs sections locales ont mentionné qu'elles avaient connu une augmentation du volume de travail dès la première utilisation de ce système conçu pour partager les informations à travers le pays.

Enfin le vice-président Lewis a terminé en disant que le département travaille à recueillir toutes les ententes de travail existantes des sections locales dans sa base de données des contrats de travail au Canada. Chacun des représentants au Canada s'est vu confier la tâche de contacter un certain nombre de sections locales avec l'espoir de compléter ce projet dans les prochains six mois. ■